



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E103935

VALABLE JUSQU'AU 24/06/2027

ÉDITÉ LE

16/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2015

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 27/10/2015
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2015B00409

Siret : 814 292 991 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6162020-1

Assurance Responsabilité Travaux :

VHV FR11-RCD25P00066

Assurance Responsabilité Civile :

VHV FR11-RCD25P00066

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : SARL LASSEUR REGIS

LA MARE AMELINE
CHAILLOUE
61240 CHAILLOUE

Téléphone : 02 33 28 78 89

Portable : 06 87 50 96 00

Fax :

Site Internet :

E-mail : regis.lasseur@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

LASSEUR RÉGIS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 32

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2024
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	04/06/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/04/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/04/2026
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/06/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	11/02/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	30/06/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	30/06/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.